

## **"Nous refusons de mourir en prison" : désincarcérer pour décoloniser l'Amérique latine.**

*Reconnaître le lien historique entre les colonies pénitentiaires et les systèmes carcéraux contemporains est un facteur fondamental pour imaginer un monde postcolonial et postcapitaliste.*

Dirceu Ferreira | Samuel Tracol

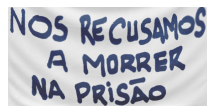
| Brésil | France |

**L**a pandémie du Covid-19 a imposé dans les États démocratiques un débat public

contradictoire, entre la nécessité de restreindre les libertés individuelles et collectives pour des motifs sanitaires, et la protection desdites libertés dans le cadre de l'État de droit. Le vocabulaire des périodes de confinement ou lockdown renvoie très directement aux ressorts de l'économie des corps en contexte carcéral : limitation des circulations, des contacts sociaux et aujourd'hui passes sanitaires dans de nombreux États, établissant ainsi une distinction entre les citoyens d'un même pays dans l'exercice de leurs libertés.

Les prisons ont constitué dès le début de la pandémie, en mars 2020, un terrain d'expression de cette tension politique et sociale : mutinerie au centre pénitentiaire de Rémire-Montjoly en Guyane française le 1er avril 2020 contre la décision du gouvernement de fermer les parloirs, manifestation du 23 avril 2020 à la prison de Villa Devoto à Buenos Aires à l'occasion de laquelle un groupe de détenus a escaladé les toits du pavillon et a accroché une affiche sur laquelle on pouvait lire : « Nous refusons de mourir en prison »<sup>1</sup>  
Traduction de l'espagnol "Nos negamos a morir en la carcel", phrase écrite sur une pancarte pendant la révolte des détenus de Villa Devoto, Argentina, en avril 2020. Cf.

<https://veja.abril.com.br/mundo/presos-fazem-motim-na-argentina-para-exigir-medidas-contr-a-a-covid-19/>.



### Illustration par Théo Charles

Dans un contexte de surpopulation carcérale généralisée, où seuls le Chili et le Suriname connaissent un taux d'occupation inférieur à 100%, les prisons latino-américaines sont des espaces sous forte tension. Au Brésil, véritable géant carcéral avec la troisième population pénale du monde –en juin 2022, le DEPEN (Département Pénitentiaire National) comptait près de 900 000 prisonniers, la pandémie s'est traduite par la contamination de 76 751 prisonniers et 401 décès, chiffres considérés largement sous-évalués par le Conseil National

de la Justice<sup>2</sup> Données extraites du Bulletin Mensuel du Conseil National de la Justice (CNJ) sur la gestion du Covid-19 en juillet 2022. En ce qui concerne la sous-déclaration, le CNJ a relevé parmi les facteurs les plus récurrents : les patients asymptomatiques, la difficulté d'établir un diagnostic, en particulier par l'absence de stratégie de tests de masse, la difficulté de standardiser la méthodologie des enregistrements des cas et la difficulté de diffuser l'information obtenue entre les agences et les entités fédératives. A propos de la conférence sur la sous-déclaration :

[https://www.cnj.jus.br/wpcontent/uploads/2020/09/Relatorio\\_II\\_Covid\\_web\\_0909.pd](https://www.cnj.jus.br/wpcontent/uploads/2020/09/Relatorio_II_Covid_web_0909.pd).

Alors que certains pays du continent comptent un taux d'occupation dépassant les 200%<sup>3</sup> Bolivie et Pérou — taux moyen dans les prisons de femmes au Brésil — et que les conditions d'hygiène sont presque partout dégradées - douches collectives en plein air avec de simples tuyaux de jardinage, latrines sans rideau et se résumant à un simple trou creusé dans le sol de la cellule en Guyane Française-, les prisons se sont avérées constituer des environnements propices à la dissémination du Covid-19, au même titre que d'autres virus. Dans une relation d'échange inhabituelle avec l'extérieur, les prisons ont même constitué des clusters favorisant la contamination des zones environnantes, par l'intermédiaire des circulations des personnels mais aussi des réseaux de ventilation et d'adduction d'eau.

La crise sanitaire a ainsi mis en lumière de manière glaçante la véritable nécropolitique qui se joue en milieu carcéral. Dans son article incontournable de 2006, Achille Mbembe lie la question du biopouvoir — au sens de Michel Foucault, le pouvoir souverain de l'État moderne de « laisser vivre ou exposer à la mort » — à l'état de siège et l'état d'exception, qui sont les deux caractéristiques de l'exercice de la souveraineté en contexte colonial. Cette dialectique n'a jamais été abandonnée dans le continent latino-américain malgré les décolonisations et constitue le cœur de notre article, dans le sillage des travaux engagés par les chercheurs du groupe CoPALC<sup>4</sup> (Colonisation Pénitentiaire de l'Amérique Latine et des Caraïbes, <https://copalc.hypotheses.org>).

## **"Le purgatoire des métropoles" : la colonisation pénale ibérique**

Avec l'occupation ibérique et, plus tard, les occupations française, britannique et néerlandaise, des prisons militaires ont été installées à travers l'ensemble du continent pour remplir des fonctions stratégiques, de souveraineté et de valorisation économique de l'espace : en contexte colonial, la dimension disciplinaire des prisons décrites par les théories canoniques de Michel Foucault se double d'une dimension territoriale. L'utilisation du travail des déportés et autres condamnés, du haut Moyen Âge à la décolonisation afro-asiatique, était indispensable aux empires coloniaux.

Le fait de servir dans une mission de colonisation militaire sur la côte africaine ou en tant qu'intermédiaire culturel dans l'Amérique portugaise pouvait, par exemple, entraîner une réduction du temps passé à purger une peine de bannissement, dans certains cas jusqu'à la moitié. Les meurtriers condamnés par les tribunaux portugais étaient débarqués à des points stratégiques des côtes de l'Atlantique Sud afin d'entrer en contact avec la population indigène. S'ils survivaient et parvenaient à être admis comme interlocuteurs parmi les communautés locales, ils pouvaient servir le royaume comme intermédiaires, devenant indispensables à la mise en place de réseaux économiques.

D'abord laissés pour morts, ils pouvaient devenir utiles aux intérêts des colonisateurs. Ronaldo Vainfas affirme que cette pratique a été établie, dans le cas de la colonisation portugaise de l'Amérique, comme l'une des principales politiques d'implantation de la colonie, à partir de 1530. Tout comme les prisons délimitaient la présence physique du colonisateur dans le paysage indigène, les bagnards agissaient comme des agents de la colonisation.<sup>5</sup>VAINFAS, Ronaldo. "Degredo". In: VAINFAS, Ronaldo (org.). Dicionário do Brasil Colonial (1500-1808). Rio de Janeiro: Objetiva, 2001.

L'utilisation de l'espace colonial comme une sorte de "purgatoire de la métropole", pour reprendre l'expression de Laura de Mello e Souza, a établi un ensemble de pratiques qui dépassent le cadre politique de l'histoire coloniale en Amérique. La colonisation par l'imposition de punitions est l'un des héritages encore peu explorés par l'historiographie latino-américaine, et pourtant constitue une clé importante pour comprendre la persistance du colonialisme dans les sociétés post-coloniales, notamment dans ses espaces marginaux qui ont été les plus touchés par la colonisation pénale.<sup>6</sup>SOUZA, Laura de Mello e. O diabo e a Terra de Santa Cruz. São Paulo: Companhia das Letras, 1986.

## **Races, peuples et nations : production carcérale du territoire en Amérique latine**

Les États-nations qui se sont formés dans la région à partir du XIXe siècle n'ont pas totalement rompu avec le régime de gouvernementalité des anciens empires. La colonisation pénale adoptée par les empires européens à l'époque moderne a été utilisée comme un instrument pour consolider la souveraineté des États nationaux d'Amérique latine sur une population considérée, aux yeux des classes dominantes, comme étant de nature dégénérée. Un discours scientifique porté par les médecines tropicales et coloniales et la criminologie naissante légitime une idéologie stigmatisant les milieux populaires et coloniaux : « misère, vice et crime » sont les manifestations pathologiques d'un gène

criminel.<sup>7</sup> PEIRETTI-COURTIS Delphine, *Corps noirs et médecins blancs, La fabrique du préjugé racial, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, La Découverte, 2020.

La thèse du criminel-né — développée par l'italien Cesare Lombroso —, inspirée de l'anthropométrie et de l'anthropologie physique appliquées au milieu colonial, a trouvé un terrain de diffusion fertile dans le contexte de la consolidation des États nationaux latino-américains. En raison notamment de l'hétérogénéité caractéristique de la population de ces territoires émancipés, les corporations médicales et juridiques ont travaillé intensément à la formation d'un peuple qui serait la base identitaire et civique des nations.

Les stigmates de la contagion et de la propagation des pathologies physiques et sociales sont concentrées sur la catégorie des métis, héritiers d'une race dégénérée, selon les termes de l'anthropologie physique en vogue à l'époque. Les hygiénistes brésiliens de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècles ont connu un grand succès institutionnel en liant leurs préoccupations à la diversité raciale des pays latino-américains et à leurs problèmes de sécurité publique. En ce sens, les ressorts de l'instabilité de l'ordre social doivent être recherchés selon eux dans le profil hétérogène de la "race brésilienne".<sup>8</sup> DARMON, Pierre. *Médicos e assassinos na Belle Époque. A medicalização do crime*. Rio de Janeiro: Paz e Terra, 1991. ALVAREZ, Marcos Cesar. "A Criminologia no Brasil ou como tratar desigualmente os desiguais", in: *DADOS - Revista de Ciências Sociais*, Rio de Janeiro, Vol. 45, no 4, 2002, pp. 677 a 704. FERLA, Luis. *Feios, sujos e malvados sob medida*. São Paulo: Alameda, 2009.

Cette ségrégation socio-raciale est augmentée par une translation spatiale de ce discours. Par sa vocation prophylactique - éviter la contamination du gène criminel à travers la société — et curative — expiation et réhabilitation par le travail à l'air libre, l'économie moderne de la peine trouve dans l'expérience de la colonisation pénale un terrain d'expression privilégié. Dans un mouvement centripète, les États modernes poursuivent des visées néo-hippocratiques autant qu'impérialistes en expurgeant les centres politiques de leurs éléments contaminants et en les déportant à leurs marges pour exercer la peine de travaux forcés.

De cette manière, une géographie balkanisée des espaces métropolitains, coloniaux et postcoloniaux s'installe durablement. Les frontières sociales des centres sont transposées dans les marges coloniales : marginaux, criminels, incorrigibles sont convertis en force de travail au profit de la puissance colonisatrice. Les présupposés raciaux jouent à plein dans un État comme le Brésil qui compte encore 63% de détenus racisés en 2020, ou dans le bagne guyanais qui accueille des détenus venus de tout l'Empire entre 1852 et 1953 : rations différenciées, travaux les plus pénibles réservés à la population pénale non-blanche. Par bien des aspects, l'Amérique du Sud est un continent carcéral, tant par la construction de son territoire et sa mise en frontière que par la pathologisation et la criminalisation de la race comme de la classe.

## **Etat policier et bataillons de la mauvaise chance**

Alors que le mouvement de conquête intérieure s'essouffle à partir de la fin du XIXème siècle, la colonisation pénale continue de s'épanouir en s'appuyant sur l'idéologie de la défense sociale qui trouve ses racines au début du XXème siècle. Le criminel devient, dans ce contexte, un problème de nature biopolitique pour les classes dirigeantes, puisque la formation d'une société saine dépend de sa régénération par l'élimination de ses parties viciées.

Si les « dégénérés » des royaumes européens de la Renaissance ont été les premiers à être enrôlés pour peupler les lointains territoires coloniaux, au moment des conquêtes d'outre-mer, les noirs, les métis en général, les alcooliques et les vagabonds sont en première ligne de la stratégie actualisée de colonisation pénale des républiques américaines. Si au XVIème siècle, la colonisation était la tâche principale des forçats, éliminant le risque de contagion du crime dans la métropole et étendant les bénéfices des empires dans les territoires coloniaux, au XXe siècle, les "nouveaux forçats" sont considérés comme une métastase du corps social et une menace à éliminer.

La notion d'expendability, développée par Clare Anderson dans sa *Global History of convicts*

and penal colonies (2019), montre bien que le modèle économique de la colonisation pénitentiaire repose sur une force de travail jetable et immédiatement remplaçable par l'arrivée d'un nouveau convoi de détenus : sa vie n'a plus de valeur ni au plan moral - réprouvé unanimement après sa condamnation - ni au plan marchand - contrairement à l'esclave.

Cette forme d'exercice de la souveraineté, dans laquelle certains citoyens sont traités comme des subordonnés sans droits, est productrice d'une identité qui hiérarchise les groupes sociaux et fixe des limites étroites à l'inclusion dans l'État de droit. Dans le cadre de ce processus, la prison joue un rôle important dans la définition de groupes entiers en tant que sujets contrôlables et les soumet à un système rigoureux de déshumanisation - contrairement aux attentes concernant le fonctionnement de la justice dans des contextes démocratiques, qui vise à punir les crimes et les délits commis par des individus considérés dans leur singularité.

Comme le pensait Goffman, le délinquant est celui qui n'a pas réussi à éviter la prison. Ainsi, son identité reste marquée de manière indélébile. Ce sont ces « bataillons de la mauvaise chance » (Mac Orlan, 1933), qui peuplent l'ensemble de l'appareil disciplinaire depuis les maisons de correction pour enfants jusqu'aux colonies pénales au sommet de l'édifice judiciaire, au cours d'une véritable carrière carcérale. A cela s'ajoute en Amérique latine, un présupposé racial qui confine les populations indigènes et les afro-descendants dans un état de siège permanent, victimes privilégiées de l'autoritarisme. Dans les nations de la périphérie du capitalisme, la modernité libérale s'exprime bien davantage par le développement de son versant disciplinaire que par ses bénéfices démocratiques.

Cet assujettissement des populations périphériques doit être perçu dans un continuum historique, parce que sans cesse actualisé. Si les bagnards étaient utiles aux empires dans leur mission colonisatrice, les prisonniers de l'ère de l'incarcération de masse participent de la légitimation de l'État policier, tel que défini par Zaffaroni (2011), dans lequel le pouvoir souverain est réactivé contre eux, renforçant le fossé social, politique et juridique entre les classes.

La figure du bannissement dans les marges ou les limites territoriales a certes disparu, mais

l'emprisonnement s'est transformé en une forme de bannissement virtuel, plaçant les individus hors de l'état de droit, à la limite, hors de la définition héritée des Lumières de la condition humaine et des droits universels afférents. En ce sens, penser l'incarcération de masse, c'est aussi penser le processus de déshumanisation. En inversant les positions, un programme de désincarcération ouvrirait la possibilité d'une nouvelle rencontre avec les valeurs les plus primordiales de l'humanité, une forme de discussion renouvelée des formes mêmes de la vie humaine.

## **Désincarcérer l'Amérique Latine sur les ruines du capitalisme**

Il s'agit alors de désincarcérer la pensée en produisant un contre-discours global, une écologie des savoirs qui considère la prison non seulement comme l'expression la plus aboutie de la société disciplinaire coloniale et moderne mais comme son indispensable clé de voûte. En s'appuyant sur une généalogie et une géographie carcérale qui identifie les lignes abyssales (De Sousa Santos, 2007) fracturant les Amériques, il sera possible d'ouvrir des horizons post-abyssaux, où l'universel deviendra "vraiment universel" (Diagne, 2017).

Pour abolir la prison, il conviendra de dépasser le « legs hétérotopique » (Ferdinand, 2019), c'est-à-dire l'ensemble du corpus européocentré amené dans les cales des navires européens et asservissant les hommes - indigènes comme esclaves, seringueiros ou coolies- et les territoires dans le seul but d'exploitation précapitalistique de la terre et du travail. En se réappropriant le monde, non pas seulement par une nouvelle économie des corps mais en plaçant le corps comme point de départ de la réflexion, il s'agit d'inaugurer une nouvelle écologie des savoirs ouvrant une possibilité contre la « mutilation des imaginations » qui interdit de penser un monde sans inégalités, sans oppressions, sans institutions disciplinaires.

Cette nouvelle écologie des savoirs repose sur : 1- la sortie de la modernité « scalable



»<sup>9</sup>(Lowenhaupt-Tsing, 2015) en tant que reproduction de modèles et discours considérant les territoires et les hommes comme des pages blanches sur lesquelles se bâtit le profit ; 2) Une alternative post-capitaliste progressiste où les gens font corps avec les gens, comme avec le végétal et l'animal, autrement dit entrer dans la conscience et la pratique d'un navire-monde sur lequel nous sommes tous embarqués, l'anti-navire négrier qui refusait le monde à ceux qui y étaient entassés<sup>10</sup>(Ferdinand, 2019). 3) Une coprésence radicale<sup>11</sup>(De Sousa Santos, 2007) où la connaissance et l'interconnaissance sont les conditions d'émergence d'un savoir qui n'est plus seulement académique mais qui reconnaît l'ensemble des savoirs, à rebours d'un positivisme sur lequel s'adosse la société abyssale et l'idéologie carcérale. 4) Une "conscience rebelle" revitalisée, pourra permettre l'émergence des prisonniers en tant que groupe politique agissant, à l'intersection de toutes les formes de subalternités — sociale, raciale, pénale<sup>12</sup>(Ranajit Guha, 1999)..

Comme les mutins d'Attica ou des prisons françaises des années 1970, c'est l'ensemble de la société bourgeoise qui se verrait alors mise en accusation, depuis les bas-fonds ségrégatifs, anti-démocratiques et post-coloniaux que constituent les prisons contemporaines.<sup>13</sup>Dans un contexte d'hégémonie coloniale ou postcoloniale, les subaltern studies permettent de remettre au cœur de l'étude historique le domaine d'action autonome des subalternes, au rang desquels figurent en premier lieu les prisonniers, au plus bas de l'échelle sociale et des relations de pouvoir. En créant la notion de "conscience rebelle", Ranajit Guha permet de tracer un récit historique opérant dans le cadre des luttes pour la survie et l'affirmation des groupes subalternes. Cf. GUHA, Ranajit. *Elementary Aspects of Peasant Insurgency in Colonial India*, Oxford University Press, Delhi, 1983, New edition: Duke Univ Press, 1999.

En somme, il faudra en finir avec le binarisme centre-périphérie au cœur du système ségrégatif mis en œuvre par la modernité industrielle, autrement d'effacer l'abysse. Pour l'exprimer de manière opératoire, il s'agira finalement de renverser de manière révolutionnaire la société bourgeoise telle que décrite par Franz Fanon (1952) : « toute société qui se sclérose dans des formes déterminées, interdisant toute évolution, toute marche, toute découverte ». Penser un monde sans prison est vertigineux. C'est cependant la condition de la libération non seulement des détenus mais d'un continent, de l'homme en

même temps que de l'espace. Autrement dit, ne pas penser un nouveau contrat social mais une écologie décoloniale et postcapitaliste où l'homme et l'espace font « histoire commune ».

---

## | Références |

ALVAREZ, Marcos Cesar. "A Criminologia no Brasil ou como tratar desigualmente os desiguais", in: DADOS - Revista de Ciências Sociais, Rio de Janeiro, Vol. 45, no 4, 2002, pp. 677 a 704.

ANDERSON, C. (Éd.). (2019). A global history of convicts and penal colonies. Bloomsbury.

CUNHA, Olivia Maria Gomes da. (2002) Intenção e gesto. Pessoa, cor e a produção cotidiana da (in)diferença no Rio de Janeiro. Rio de Janeiro, Arquivo Nacional.

DARMON, Pierre. Médicos e assassinos na Belle Époque. A medicalização do crime. Rio de Janeiro: Paz e Terra, 1991.

DE SOUSA SANTOS, B. (2007). Para além do pensamento abissal: Das linhas globais a uma ecologia de saberes. Novos estudos CEBRAP, 79, 71-94.  
<https://doi.org/10.1590/S0101-33002007000300004>

DIAGNE, S. B. (2017). Pour un universel, vraiment universel. In A. Mbembe & F. Sarr (Éds.), *Ecrire l'Afrique-Monde* (p. 71-78). Philippe Rey/ Jimsaan.

FANON, F. (1952). *Peau noire, masques blancs*. Seuil.

FERDINAND, M. (2019). Une écologie décoloniale. Penser l'écologie depuis le monde caribéen. Seuil.

FERLA, Luis. Feios, sujos e malvados sob medida. São Paulo: Alameda, 2009.

FOUCAULT, M. (1975). Surveiller et punir. Naissance de la prison. Gallimard.

GOFFMAN, E., (2001) Manicômios, prisões e conventos. São Paulo: Ed. Perspectiva.

GUHA, Ranajit. Elementary Aspects of Peasant Insurgency in Colonial India, Oxford University Press, Delhi, 1983, New edition: Duke Univ Press, 1999.

LOWENHAUPT-TSING, A. (2017). Le Champignon de la fin du monde : Sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme. La Découverte.

MAC ORLAN, P. (1933). Les bataillons de la mauvaise chance. Editions de France.

MBEMBE, A. (2006). Nécropolitique. Raisons politiques, no 21(1), 29-60.

PEIRETTI-COURTIS Delphine, Corps noirs et médecins blancs, La fabrique du préjugé racial, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, Paris, La Découverte, 2020.

SOUZA, Laura de Mello e. O diabo e a Terra de Santa Cruz. São Paulo: Companhia das Letras, 1986.

VAINFAS, Ronaldo. "Degredo". In: VAINFAS, Ronaldo (org.). Dicionário do Brasil Colonial (1500-1808). Rio de Janeiro: Objetiva, 2001.

ZAFFARONI, Eugenio Raúl. (2011) O inimigo no direito penal. Tradução de Sérgio Lamarão. 3.ed. Rio de Janeiro: Revan.